

# LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS  
PARAISANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

**PRIX D'ABONNEMENT :**  
SUISSE : Un an . . . . . Fr. 10.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . Fr. 15.50  
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 18.—  
Avec „Bulletin officiel“ . . . . . Fr. 24.—  
(Expédition une fois par semaine ensemble)  
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX 11 c 58  
Joindre 20 ct. en timbres-poste  
à toute demande de changement d'adresse

Rédaction : Téléphone N° 6 10 31

Publicitas, Sion : Téléphone 2 12 36

ANNONCES

Publicitas, Martigny : Téléphone 6 10 31

**ANNONCES RÉCLAMES**  
le mm.-ligne ou son espace  
9 ct. CANTON 20 ct.  
11 ct. SUISSE 30 ct.  
12 ct. ETRANGER 30 ct.  
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.  
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX 11 c 485

Règle des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

## Christianisme et antisémitisme

Un simple communiqué des journaux nous apprend qu'en France de nouvelles mesures vont être prises contre les Juifs. Ce petit fait auquel il est inutile de s'attarder peut suggérer quelques réflexions tout de même surtout quand la chose se passe dans un pays qui est selon la tradition « la fille aînée de l'Eglise ». Qu'en pense la population chrétienne tant catholique que protestante ?

Peut-être n'en pense-t-elle rien doublée qu'elle est par une propagande qui a trouvé même chez nous pas mal d'oreilles bienveillantes. Par contre il est facile de savoir l'opinion des chefs des Eglises chrétiennes. Et cette opinion il est bon de la répéter afin qu'on ne l'oublie pas. Pour attirer les sympathies du catholicisme international le gouvernement de Vichy a reconnu officiellement la liberté des congrégations religieuses et leur enseignement. C'était une mesure bonne mais elle a été suivie de lois racistes qui sont en contradiction formelle avec l'enseignement de ces mêmes congrégations. D'autre part il ne faut pas rendre ce geste plus beau qu'il n'a été en réalité. D'ailleurs voici ce qu'écrivait à ce propos Jacques Maritain le grand philosophe catholique que nul ne pourra accuser d'hérésie : « Il est juste de reconnaître que les mesures qui ont rendu officiellement la liberté aux congrégations religieuses n'ont fait que sanctionner légalement un état de fait qui existait déjà, abolir légalement une iniquité qui depuis la dernière guerre avait déjà été pratiquement éliminée de la vie française. En tout cas prétendre que la renaissance religieuse de la France a commencé avec le gouvernement de Vichy serait une imposture trop manifeste pour qu'aucun Français y ajoute foi. C'est à la République française que Pie XI avait songé un moment à demander un abri s'il était forcé de quitter Rome. »

Ce n'est pas nous qui le disons mais Jacques Maritain dans son livre « A travers le désastre » paru l'an dernier à New-York.

Mais les sympathies que cet acte avait valu se sont bien refroidies à la suite des mesures anti-chrétiennes, parce qu'antisémites proclamées plus tard. Il est difficile de concilier ces deux attitudes. Le pape Pie XI, dans plusieurs documents du St-Office a condamné formellement toute forme de racisme. Le premier de ces documents date du 23 septembre 1928, un autre du 13 avril 1938. Dans son encyclique aux catholiques allemands en 1937 pour la semaine sainte, le racisme est qualifié de « fausse monnaie qui ne mérite pas de passer dans l'usage des fidèles du Christ. » Le monde catholique ne doit pas l'oublier, il est impossible d'être catholique et antisémite à la fois, ce serait aller directement contre l'enseignement du Christ, de ses apôtres et de son Eglise. Les plus grands esprits catholiques ont combattu cette erreur avec énergie. Voici Léon Bloy : « Supposez que des personnes autour de vous parlissent continuellement de votre père et de votre mère avec le plus grand mépris et n'eussent pour eux que des injures ou des sarcasmes outrageants, quels seraient vos sentiments ? Eh, bien ! c'est exactement ce qui arrive à Notre Seigneur Jésus-Christ. On oublie, ou plutôt on ne veut pas savoir que notre Dieu fait homme est Juif, le Juif par excellence de nature, le Lion de Juda ; que sa mère est une Juive, la fleur de la race juive ; que les Apôtres ont été des Juifs, aussi bien que tous les prophètes ; enfin que notre liturgie tout entière est puisée dans les livres juifs. Dès lors, comment exprimer l'énormité de l'outrage et du blasphème qui consiste à vilipender la race juive. » Il est facile de dire les juifs font ceci, les juifs font cela, mais c'est ridicule et déraisonnable. D'ailleurs tous les fléaux de l'humanité ne sont pas des Juifs, et je pense qu'il est absolument superflu de citer des noms pour le prouver.

L'attitude du protestantisme devant l'antisémitisme n'est pas moins nette. Le pasteur Marc Boegner, chef de l'Eglise protestante de France s'est élevé de nombreuses fois contre cette violation des principes évangéliques, dans ses prédications et conférences. « A toutes les formes de racisme contemporain l'Eglise de Jésus-Christ, quelque prix qu'il puisse lui en coûter, confiante dans la seule grâce de Dieu, n'a qu'un mot à opposer : non ! » L'antisémitisme peut se déguiser, se parer de belles vertus ou vanter sa pureté et la pureté de ses intentions, il n'est qu'une forme de persécution religieuse qui n'aura aucune raison d'épargner les autres religions après la religion juive. Il y a une dizaine de jours la compagnie des pasteurs de l'Eglise nationale de Genève a publié une dé-

claration ferme sur l'antisémitisme, déclaration qui arrive à son heure. Et si nous remontons à la source du christianisme nous voyons que Jésus a condamné lui-même le racisme, que St-Paul dans l'épître aux Romains a rejeté le racisme naissant quand il a dit : « Il n'y a plus de différence entre le Juif et le Gentil car le même Christ est le Seigneur de tous. »

Il serait fastidieux de continuer à citer des références qui d'ailleurs n'ajouteraient rien.

Le racisme est défendu par de prétendues don-

nées scientifiques de races pures ou autres mythes. Il n'existe aucune race pure car une race absolument pure serait non viable toutes les lois de l'hérédité le prouvent. Quant à l'affirmation que les races mélangées sont abâtardies c'est une absurdité de primaire, car il suffit de penser aux « Grecs de la grande époque, qui étaient un indéchiffrable mélange de navigateurs venus d'Asie et d'Afriques, de sémites, de méditerranéens, d'envahisseurs alpins et nordiques. » (Valdor. Le chrétien devant le racisme.)  
Roger J.

En passant...

## A bâtons rompus

*Avez-vous jamais songé, quand vraiment vous n'aviez rien de mieux à faire, aux conditions du journalisme en Valais ? C'est pour les gens du dehors, un perpétuel sujet d'étonnement. Comment, diable, un canton relativement peu peuplé parvient-il à faire un sort à toutes les feuilles locales ?*

*Sans compter les bulletins de société, il fut un temps où à Sion seulement on comptait trois organes : La Feuille d'Avis du Valais, La Feuille d'Avis de Sion et le Courrier de Sion.*

*A l'exception des deux journaux conservateur et radical : Le Nouvelliste et Le Confédéré il faut avouer que la Presse en Valais garde un caractère éphémère et qu'un journal dépend bien plus d'un imprimeur, d'une organisation économique ou d'un clan que d'un parti.*

*Il est, par conséquent à la merci d'un mauvais coup du sort, il peut changer de propriétaire en un clin d'œil, prendre, au gré des tractations, une couleur et puis une autre au grand ébahissement de ses lecteurs. Par pudeur, il cherche alors un nom nouveau qui tout en rappelant l'ancien tend à justifier l'évolution du canard.*

*Par exemple, on vit le Courrier de Sion se muer en Courrier du Valais et passer des mains de M. Rey sur le dos de M. de Sépibus, pour rester finalement sur l'estomac des deux !*

*Dans le Haut-Valais la situation de la Presse apparut souvent plus cocasse encore et les journaux de la région faisaient les choux gras de tel ou tel politicien avant de faire un beau jour le beurre d'un autre.*

*Que devenaient, dans tout cela, les rédacteurs ? Eh ! bien, c'est très simple, il n'y en avait pas et même aujourd'hui dans le canton les journalistes professionnels sont en nombre extrêmement restreint. Les principaux collaborateurs des journaux se recrutent parmi les instituteurs, les avocats, les politiciens qui dans leurs moments perdus, bâclaient un article en faveur de leur politique et s'estimaient suffisamment payés de leur peine en relisant les compliments qu'ils se dédiaient à eux-mêmes !*

*Engager un rédacteur, c'était le dernier souci de ceux qui fabriquaient un organe à coups de ciseaux et qui comptaient surtout sur la publicité pour compenser la pauvreté de leurs informations.*

*Nous avons eu, personnellement, une amusante illustration de cette mentalité, quand après avoir rédigé pendant dix ans une feuille on nous congédia par ces mots :*

*« Pour des raisons d'économie nous avons décidé de nous passer de rédacteur. »*

*Ailleurs, n'est-ce pas ? on ne concevait pas un journal sans journaliste et plutôt que de se passer de lui on réduisait le personnel, on limitait les frais généraux, on réduisait le format, mais en Valais où un Monsieur lance un organe aussitôt qu'il a une idée on comprend que la question de métier devienne, à ce point secondaire.*

\*\*\*

*Néanmoins, petit à petit, sous l'effet de la concurrence on s'est mis à imiter le Nouvelliste et le Confédéré qui eux, c'est un hommage à leur rendre, avaient compris la nécessité de confier le travail rédactionnel à des rédacteurs.*

*Et alors, il se trouva des gens pour assumer à la fois toutes les rubriques, de la politique étrangère aux chiens écrasés, en passant par la critique artistique ou littéraire et par la vie économique ou les manifestations populaires.*

*On vit pousser, comme des champignons, des encyclopédies aux petits pieds qui pourtant les mettaient carrément dans les plats ! Un joli spectacle, en vérité, et dont on ne songeait guère à se réjouir, tant cela paraissait naturel. Mais, bon sang ! il est bien entendu, que pour brûler à la fois dans cent genres différents dont chacun eût nécessité un spécialiste, il eût fallu être un véritable humaniste. Autant reconnaître en toute*

humilité, qu'il ne s'en trouva pas dans nos rangs.

*Cependant, plusieurs journalistes valaisans brillèrent ailleurs que dans le journalisme : Ainsi, M. Alphonse Sidler devint président du Tribunal de Sion, M. Antoine Favre, professeur à l'Université de Fribourg, M. Oscar de Chastonay, conseiller d'Etat, puis directeur de la Banque cantonale et peut-être un jour M. Maquignaz qui joue au petit saint dans la Patrie en deviendra-t-il un grand dans les cieux. Allez savoir ! Néanmoins ces Messieurs ne faisaient pas un métier de leur plume : Avant de nous quitter ils prenaient déjà l'air absent...*

*Ne nous égarons pas. De quoi parlions-nous ? Ah ! oui, de la difficulté pour un chroniqueur de traiter de tout dans un journal, sans pouvoir se tirer d'affaire.*

*Afin de parer à cet inconvénient le journaliste insensiblement se cantonna — c'est vraiment le mot — dans la politique cantonale et il devint, à son insu, un polémiste.*

*In Albon en était un, M. Haegler aussi à l'époque où il ne cherchait pas à plaire à un gouvernement qui lui déplaisait, M. Sauthier également et René de Quay, et Gabbud, et Theylaz, et Perraudin, et tous les inconnus qui sous un nom d'emprunt envoyaient aux rédactions des papiers vengeurs sur la pluie et le beau temps.*

*Il n'est pas jusqu'à ce bon Monsieur Maquignaz qui ne s'évertue à composer des pamphlets sans savoir que ce genre exige un minimum de vitalité.*

*Il y réussit mal, mais dans la philosophie ou la littérature, ce serait pire encore.*

\*\*\*

*La polémique ! Il fallait cela pour ranimer les journaux du Valais, réveiller les lecteurs et flatter les secrets penchants d'un peuple ardent à la bataille.*

*Il y eut des démêlés épiques.*

*On passait de la rédaction au tribunal et du tribunal à la rédaction, avec la belle insouciance de la jeunesse et l'on connut bientôt le prix des mots : 20,000 fr. de dommages-intérêts !*

*Les politiciens dont on faisait le procès nous en intentaient un et leurs seuls grands « exploits » figuraient sur du papier timbré !*

*C'était le beau temps...*

*Cependant, l'Association de la Presse valaisanne un beau jour, engagez ses membres à plus de modération, elle les pria de se traiter mutuellement d'idiots avec courtoisie et de se montrer à l'avenir plus généreux les uns envers les autres.*

*Magnifique idéal auquel nous nous sommes tous plus ou moins conformés, selon les tempéraments et nos caractères.*

*Seulement, il y a des journalistes qui ne font pas partie de l'Association et ceux-là loin de se plier à ses directives, ruent dans les brancards :*

*Ainsi M. Maquignaz, le poulain de M. de Chastonay, qui cherche à nous couvrir de poussière, assure qu'il est de l'impunité, jusqu'au moment où laissant de côté les considérations de charité chrétienne et de pitié nous l'enverrons les quatre fers en l'air...*

*La polémique, on l'a démontré, est de tous les genres le plus facile à exploiter en Valais, le plus d'huile et le plus vivant.*

*Pour y renoncer, nous devons faire un effort, regarder plus haut que notre intérêt immédiat, et laisser parler notre cœur.*

*Cependant, un Maquignaz quelconque aurait tort de s'imaginer que nous répondrons constamment par des coups de chapeau polis à ses coups d'épingle et s'il tient à nous provoquer, il en supportera les conséquences.*

*Nous conseillons donc le plus respectueusement du monde, à ce Monsieur qui se prend pour un aigle de bien vouloir fermer son bec, une fois pour toutes et de rester sur les hauteurs...*

A. M.

Lettre de Berne

## LA POLITIQUE DES ESTOMACS

(De notre correspondant particulier.)

C'est bien un signe des temps — et pas des plus réconfortants — que la politique des cœurs et des cerveaux ait cédé le pas à celle des estomacs et que cette politique presque purement alimentaire s'effectue dans des conditions, selon un rythme et des méthodes qui n'aient pas l'heur de plaire à l'immense majorité des consommateurs helvétiques. C'est, hélas ! trop compréhensible. La raréfaction de nos importations en denrées alimentaires se fait de plus en plus sentir sur l'approvisionnement de nos marchés, l'obligation d'étendre à l'infini les surfaces cultivées provoque dans le régime de notre alimentation en viande des perturbations, on pourrait presque parler d'un désordre qui semble avoir suscité un fâcheux désarroi dans l'esprit de nos augures chargés de régler ce marché, l'obligation où nous sommes de nous rabattre sur les fruits et les légumes frais pour nous sustenter se heurte, pour bien des bourses, à l'impossibilité de s'offrir fraises, cerises, salades et patates aux prix communément pratiqués par nos producteurs et nos revendeurs. Le marché noir, au surplus, continue de sévir malgré la vigilance redoublée de nos alguazils tant fédéraux que cantonaux et ce ne fut pas une petite déception pour tant de gourmets d'apprendre que la récolte de cerises (sans parler de wagons-fantômes de fraises) avait été raflée, dans une étonnante proportion, par de trop habiles spéculateurs, secondés dans leur « travail » par la complaisance complice des propriétaires de nos cerisiers...

Comment, dès lors, ne pas comprendre le mécontentement qui règne dans la masse des travailleurs aux revenus modestes, des petits rentiers dont les ressources fondent au soleil de la fiscalité, des artisans dont le gain suit une courbe inverse de celle du prix moyen de l'existence ?

Cette situation anormale, comme bien l'on pense, suffit à alimenter les soucis quotidiens du Conseil fédéral, placé devant la double obligation de combattre le chômage et d'obtenir du patronat suisse un ajustement indispensables des salaires, sans parler des efforts qu'il doit sans cesse déployer sans freiner la hausse des prix. Le déséquilibre toujours plus sensible entre le taux des salaires et celui du coût de la vie n'est pas pour déplaire à certains démagogues, aux pêcheurs en eau trouble, ravis d'exploiter la situation pour exiger une intervention directe de l'Etat dans le régime de rétribution de l'ouvrier suisse. La méthode de la contrainte les enchante, parce qu'elle sert leur idéologie sociale, toute considération relative aux prix de revient et, partant, à la capacité de concurrence de notre production industrielle les laissant éperduement indifférents. Mais le Conseil fédéral, tout en reconnaissant l'acuité du problème à résoudre, n'entend pas adjoindre à l'Office fédéral de l'Economie de guerre une nouvelle section encore plus encombrante et tracassière que les autres et créer l'« Office fédéral des salaires » rêvé par nos pêcheurs en eau trouble. Ayant longuement discuté de la question, il en est venu à cette solution, la plus raisonnable à coup sûr, qui consistera à provoquer des prises de contacts directes entre représentants autorisés du patronat et du monde ouvrier, d'une part, entre porte-parole des producteurs agricoles et des consommateurs urbains d'autre part. On est fondé à penser que si, de part et d'autre, on veut bien faire preuve d'un large esprit de compréhension mutuelle — le seul qui puisse nous préserver du désordre et du chaos, des solutions devront être trouvées qui soient capables de sauvegarder les divers intérêts légitimes en cause. On parle beaucoup ces temps-ci d'esprit de sacrifice et de renoncement. Il va sans dire que cet état d'âme, adéquat aux circonstances tragiques que nous vivons, est éminemment propre à nous permettre de surmonter les difficultés sans cesse accrues auxquelles nos pouvoirs publics doivent faire face, mais il est aussi conforme à l'esprit de notre régime démocratique que la loi du

(Suite en 2me page)

**A Salvan** visitez le **Carnotzet de l'Hôtel des Gorges du Triège** — Tél. 6.59.25  
Sa raclette — Ses VINS et spécialités du pays

### La politique des estomacs

(Suite de la 1ère page)

renoncement soit égale, ou presque, pour les uns comme pour les autres. Le Conseil fédéral a également décidé de proposer aux Chambres l'ajournement sine die de la votation populaire relative aux nouveaux articles économiques de la Constitution fédérale. Nul doute que l'Assemblée fédérale n'approuve cette intelligente solution et n'accorde au gouvernement les pouvoirs étendus qu'il réclame pour être en mesure, dans l'époque d'incertitude qui est la nôtre, de prendre rapidement, au gré des circonstances et des situations, les décisions dictées par les intérêts supérieurs de la collectivité. Plus que jamais s'avère logique et raisonnable l'adage romain selon lequel il importe d'abord de vivre, les spéculations philosophiques... et constitutionnelles devant être réservées pour des temps plus calmes et plus lucides que ceux que nous vivons. P.

### Un anniversaire à la Société d'Histoire du Valais romand

(Article retardé.)

Le Comité de la Société d'Histoire du Valais romand a tenu séance dimanche à St-Pierre-des-Clages, où il fut l'hôte de M. le colonel Ed. Giroud, président de la commune de Chamossan. Au cours d'une cérémonie intime qui suivit la séance administrative, M. le chanoine Dupont-Lachenal, président de la Société d'Histoire, présenta les vœux de tous les membres de la Société, à M. J.-B. Bertrand, vice-président, à l'occasion de son 60me anniversaire et lui remit une chape de dédicace. Notre cher et distingué collaborateur, dont les articles du *Confédéré* sont si goûtés, débuta très jeune dans l'histoire valaisanne. A moins de 20 ans, il donnait des articles remarquables dans la presse d'alors, et, en 1909, publiait un important ouvrage, tout en poursuivant ses études universitaires. Il s'agit de son : *Valais intellectuel à travers les âges*, belle et savante étude que l'on consulte toujours avec fruit. Pendant quarante ans, M. Bertrand a poursuivi un travail incessant. Le nombre de ses études, monographies, plaquettes, articles, sans compter une demi-douzaine, si ce n'est plus, de publications très volumineuses, témoignent de l'énorme effort du distingué historien dans le domaine de l'histoire valaisanne.

Un catalogue des travaux de M. Bertrand comprendrait lui-même un nombre respectable de pages. M. Bertrand s'est voué corps et âme à sa noble tâche. Il a le grand mérite aussi, par une langue claire, souple, déliée, agile, de rendre attrayante la lecture d'ouvrages où, généralement, l'érudition est à l'honneur. De là aussi le succès qu'il connaît auprès de nos populations. Nous nous bornons à rappeler quelques-uns de ses travaux les plus importants et qui ont demandé de longues et minutieuses recherches dans des domaines fort divers : *Une étude sur le peintre Raphaël Ritz ; un important travail sur Gaspard de Stockalper de la Tour*, dit le grand Stockalper, le roi du Simplon ; *une étude sur le Théâtre populaire en Valais* et éditée par les *Archives suisses de Traditions populaires ; un travail de longue haleine sur le Folklore de St-Maurice ; une étude des plus captivantes sur les procès de sorcelleries en Valais au moyen-âge ; sur la littérature valaisanne contemporaine, sur la Santé publique et la Médecine en Valais jusqu'au milieu du XIXme siècle.*

A cette diversité de travaux viennent s'ajouter des articles de revues, des conférences et une collaboration active de 25 ans aux *Annales valaisannes*, l'organe de la Société d'Histoire, dont M. Bertrand assume la rédaction. Voilà une vie bien remplie, et c'est un simple devoir de gratitude de nous associer à l'hommage rendu à M. Bertrand par le Comité et la Société d'Histoire à l'occasion de ses soixante ans. Au cours de cette cérémonie à St-Pierre-des-Clages d'aimables paroles furent encore échangées et M. le colonel Giroud, ainsi que M. le juge fédéral Dr Louis Couchepin, membre du Comité, apportèrent leurs vœux au distingué historien. Z.

Comptoir du Vêtement, Fully  
Robert Taramaraz  
Complets Messieurs et Enfants

En famille...  
comme au restaurant... Une eau minérale pure qui assure votre bien être.  
HENNIEZ-LITHINÉE,  
la boisson de toute heure.  
Même prix, même qualité.

Aux champs aussi il y a des rhumatismes  
La vie aux champs expose au froid, au chaud, à l'humidité, et elle impose de lourds travaux. C'est ainsi que prennent naissance un grand nombre de douleurs rhumatismales et de maux de reins. Contre ces états arthritiques douloureux, nous conseillons l'usage du Gandol qui calme et soulage. Grâce à ses composés lithinoquiniques, le Gandol combat la surproduction de l'acide urique dans l'organisme, et évite aussi le retour des crises. Le Gandol en cachets, vaut 3 fr. Ttes Phies

Atelier Mécanique  
F. GAGLIARDI - SION  
Place du Midi, tél. 2.21.33  
Toutes réparations mécaniques.  
Autos, motos et toutes machines agricoles.

Notre rubrique du vendredi.

## La voix du Valais en... échos

### Pas de théâtre, une comédie.

Dans le *Nouvelliste* un correspondant qui omet de signer sa prose apporte une ardeur vengeresse à stigmatiser les anonymes qui combattent le conseil communal de Sion! Affublé d'un faux nez d'un comique un peu simplet, ce Monsieur prodigue ainsi des leçons de vertu, d'élégance et de tact sans se douter un seul instant qu'à tenir de tels propos en portant un masque, il paraît plutôt ridicule...

Ce n'est pas le moment, dit-il en substance, de songer à la construction d'un nouveau théâtre à Sion ou d'apporter des réfections à l'ancien, car les temps que nous vivons nous imposent d'autres préoccupations.

A cela nous répondrons qu'on attend une solution depuis belle lurette en vain, que l'argent de la « Loterie Pro Sion » n'a jamais été affecté au but auquel il était destiné et que la guerre en justifiant la passivité actuelle de nos autorités ne saurait excuser leur ancienne apathie.

Nous avons sous les yeux un rapport adressé par Alfred Gehri, le célèbre auteur de « Sixième étage » à la communauté de travail « Pro Helvétia », rapport qui paraît dans le Mois théâtral, une revue assez largement diffusée.

Or, voici le compliment mérité que le dramaturge adresse à la capitale :

« A Sion, chef-lieu du canton, la salle de spectacle est dans un tel état que les artistes ont dû renoncer à y jouer, et s'ils veulent se produire ils doivent le faire sur une petite scène d'hôtel où trois acteurs se trouvent à l'étroit. »

Voilà donc les auteurs, les directeurs de théâtre et les acteurs avertis officiellement, par un homme objectif, du sort qui leur serait fatalement réservé s'ils avaient le malheur d'offrir un spectacle aux Séduois.

Vous ne trouvez pas ça lamentable? Depuis que M. Joseph Kuntschen préside aux destinées de la ville il nous mène inlassablement par le bout du nez, de promesse en promesse et d'espoir en espoir :

Il y a des années que cette comédie dure et nous n'avons toujours pas de théâtre!

### L'anecdote du parapluie

On prête à un gros industriel qui a des intérêts en Valais un mot sur les banquiers qui vous paraîtra peut-être un peu injuste et qui pourtant nous semble assez amusant dans son esprit satirique pour que nous lui fassions un sort.

Les banquiers seront certainement les premiers à en rire :

« Ce sont, dit-il, des gens qui vous prêtent un parapluie au moment où il fait beau temps et qui vous le retirent à la première averse... »

### Ne jetez pas des perles au...

Plusieurs coquilles qu'il faut sans doute attribuer à notre fichue écriture ont quelque peu altéré le sens de notre article intitulé « La charité chrétienne à coups de poing! »

Ainsi : « il se pare avec éclat des qualités qui lui font défaut, sans remarquer qu'il se condamne en sonnant implicitement sa carence. »

C'est montrant que nous avions écrit.

Ailleurs, on nous fait parler de la faculté d'un idéal, alors qu'il s'agissait de la beauté d'un idéal. Plus loin il est question d'un Monsieur qui s'affiche des principes religieux au lieu d'un Monsieur qui affiche des principes religieux.

Enfin, on nous attribue une opinion effarante : « Il prétend assurer le triomphe du bien et du mal » tandis que nous évoquions le triomphe du bien sur le mal.

Ce n'est pas tout à fait la même chose.

Autant de mots, autant de coquilles, et quelques-unes qui s'adressaient au rédacteur de la « Patrie » étaient de véritables perles.

Nous le regrettons d'autant plus qu'on ne doit jamais « jeter des perles au... »

Mais restons courtois, jusqu'au bout.

### La tête du client

Nous relevons dans le « Journal de Sierre » un entrefilet empreint d'un bel humour involontaire. Le voici :

« La société des cafetiers de Sierre et environs a décidé d'adapter à partir du 15 courant ses prix de vente aux circonstances actuelles. Elle prie ses aimables clients d'accepter sans trop de mauvaise grâce les nouveaux prix que nous avons été obligés de fixer bien à contre-cœur. »

Nous voyons d'ici la tête des « aimables clients » auxquels on ne donne aucune précision sur les démentés secrets que révèle une telle mesure.

Rien ne leur servirait, d'ailleurs, de s'insurger et les voilà contraints, bon gré, malgré, à ne pas protester et à mettre, un peu d'eau dans leur vin!

En tout cas la décision qui les atteint, ne les enchantera guère et ils n'en éprouveront aucune... ivresse!

A. M.

## Nouvelles du Valais

**Grave accident à l'Hospice du Grand St-Bernard.** — Des ouvriers procèdent actuellement à des travaux de réfection à l'Hospice du Grand St-Bernard et ils ont dressé contre le bâtiment principal d'énormes échafaudages. Or, comme le Père clavandier Hubert faisait le tour de la maison, il reçut sur la tête une grosse planche qui tomba d'une hauteur de douze mètres. Le malheureux s'affaissa et demeura inanimé sur le sol. On le transporta à l'intérieur du bâtiment où les premiers soins lui furent prodigués, puis l'on manda d'urgence le Dr Luder de Sembrancher, qui diagnostiqua une fracture du crâne. On ne peut, pour le moment, se prononcer sur l'état de la victime qui a été transportée d'urgence à l'Hôpital du district de Martigny.

**Méfait de la foudre.** — La foudre est tombée sur un chalet situé dans les alpages de Eischoll (Haut-Valais).

L'immeuble qui comprenait une maison d'habitation, la fromagerie et une cave pouvant contenir le produit de cinquante vaches, a été complètement anéanti par l'incendie qui s'est déclaré.

Au péril de leur vie, le gardien et ses deux aides réussirent à sauver la plus grande partie des fromages. Les dégâts sont importants.

L'alarme n'a pu être donnée que très tard dans le village, la ligne téléphonique ayant été coupée par l'orage.

**Cruelle méprise d'un bambin.** — Un bébé âgé de moins de deux ans, enfant de M. Paul Gasser, agent d'assurances, à Sion, vient d'être victime d'un douloureux accident à Montana, où il séjournait avec ses parents. Il pénétra dans la cuisine où personne ne se trouvait et, ayant avisé un flacon d'acide chlorhydrique, il le porta à ses lèvres. Le pauvre petit a été ainsi grièvement brûlé à l'œsophage, mais fort heureusement, son état ne donne pas d'inquiétudes.

**Ecrivains au micro.** — M. C.-F. Ramuz lira quelques pages de son œuvre au micro de Radio-Lausanne le lundi 20 juillet, à 21 h.

D'autre part, M. Henry Bordeaux, de l'Académie française, parlera de ses « Souvenirs littéraires » à Radio-Lausanne, jeudi 23 juillet, à 21 h. 40.

**Succès des gymnastes de Bramois.** — Nous avons signalé dans notre dernier No le résultat flatteur de la Section *Les Amis Gyms* de Bramois qui ayant concouru en Ire division à obtenu 144.70, le meilleur résultat des sections valaisannes.

En félicitant plus particulièrement les gyms de Bramois, nous tenons à ajouter que la section était dirigée par M. Henri Savioz, moniteur, et qu'elle comptait dans ses rangs le boxeur André Monnay qui samedi soir à Genève battait aux points son adversaire à l'occasion d'un match Vaud-Genève-Valais.

**Prix des abricots.** — La Bourse des fruits du Valais réunie à Sion vient de fixer le prix des abricots à fr. 1.42 par kg. à payer au producteur pour le premier choix et la marchandise commence à parvenir sur les centres de consommation.

Les premiers fruits arrivés sur la place de Berne ne se vendaient qu'avec difficulté et pour cause, les touristes munis de livres sterling et de dollars faisant défaut dans notre ville fédérale. Au prix de fr. 3.— le kg. affiché mardi dernier, il est incontestable que le gros public ne peut consommer des abricots du Valais. La plupart des détaillants vendaient ces fruits avec l'indication de provenance étrangère dans les plateaux « standard » d'origine valaisanne sans se gêner et sans même avoir le tact de changer les emballages.

L'on sait que les abricots étrangers arrivent dans de très mauvaises conditions et de ce fait les prix sont très élevés sans procurer au commerce un gain normal. Il existe cependant un certain nombre de consommateurs qui apprécient et connaissent nos fruits sans se laisser bernier, mais comme ils ne sont pas tous orientés sur les prix fixés à la production, ils croient bonnement que c'est le producteur du Valais qui fait la bonne affaire et qui a des exigences au-delà des possibilités actuelles.

Suivant les prescriptions en vigueur l'année dernière et comparativement aux prix de détail fixés pour le Valais, celui applicable à Berne ne devrait pas dépasser un maximum de fr. 2.20 pour le 1er choix.

Quand les producteurs et les commerçants valaisans s'étonnent que l'on prenne des mesures draconiennes au Valais dans le but de protéger et de régulariser le marché suisse des fruits sans mieux surveiller les grands centres de consommation, n'ont-ils pas raison? G. A.

(Réd.) Après renseignements pris à bonne source, nous pouvons déclarer que le Contrôle des prix à Berne est intervenu et qu'actuellement les prix sont en rapport avec ceux fixés en Valais.

On nous prie d'ajouter à ce sujet que la quantité importée est plutôt minime. D'autre part, comme les abricots étrangers offrent beaucoup de déchets, il est à présumer que les commerçants et primeurs de nos centres suisses reconnaîtront l'avantage qu'il y a à s'approvisionner en abricots du Valais.

**A un amateur de reines... à cornes.** — A la personne qui n'ose pas autrement se faire connaître à la rédaction que par la signature « Un amateur de reines » et qui date sa correspondance de Conthey pour la remettre à la poste de Vétroz, nous disons très aimablement qu'en principe nous ne tenons pas compte des lettres anonymes!

„LUY“ l'apéritif apprécié  
se trouve dans tous les bons Etablissements du Valais.  
"Div. S. A." Sion.

## La candidature Ebener en péril

Au moment où dans le *Nouvelliste* M. Haegler mettait en doute nos informations sur une candidature Dellberg au Conseil d'Etat et sur une candidature dissidente des « Jeunes conservateurs » du Haut-Valais, les faits confirmaient nos renseignements :

M. Karl Dellberg tentera sa chance au gouvernement.

M. Maurice Kämpfen, vice-président de Brigue et député au Grand Conseil fait pièce au candidat officiel du parti conservateur.

Dès lors, M. Wilhelm Ebener nous semble en péril. Nous le disons tout net, sans vouloir soutenir un homme ou un autre, il fallait réaliser l'union autour d'un nom si l'on voulait, à droite, assurer le siège.

Or, M. Wilhelm Ebener qui fut désigné pour le poste, après des débats assez mouvementés, n'a pas désarmé l'opposition qui principalement dans sa région se montre agissante :

La manœuvre du parti socialiste et des dissidents nous paraît claire :

Il s'agit, en éparpillant les suffrages sur trois noms : MM. Karl Dellberg, Maurice Kämpfen et Wilhelm Ebener d'arriver le 26 juillet à un scrutin de ballottage et d'obtenir ainsi un premier succès.

Comme l'élection se déroulera au gros de l'été on peut redouter à bon droit dans les milieux conservateurs une défection du corps électoral qui serait surtout profitable aux francs-tireurs.

Rappelons qu'aux dernières élections au Conseil d'Etat, M. Dellberg, vivement combattu, ne totalisa pas moins de 9043 voix.

Par ailleurs, M. Kämpfen jouit dans les milieux ouvriers du Haut-Valais, comme aussi dans certains groupements bourgeois d'une certaine sympathie et ce serait une erreur de ne pas tenir compte de ce facteur.

Voilà objectivement la situation qui donnera probablement du souci au Directoire.

M. Haegler qui le préside a tenté vainement d'empêcher la dissidence et M. Petrig pressenti n'a pas voulu donner son parrainage à la liste officielle.

Ce sont là des faits qui se passent de commentaires et qui témoignent ouvertement que les démêlés qui ont éclaté parmi les délégués du parti conservateur représentent de plus belle dans les rangs des communs mortels.

Le groupement des Jeunes conservateurs va publier un manifeste où nous relevons ce passage afin de marquer leurs intentions :

« Malgré les mérites que l'on reconnaît à M. Ebener, nous ne pouvons nous enthousiasmer pour sa candidature et ces Messieurs d'évoquer la Constitution qui « doit être respectée non seulement quant à la forme, mais dans son sens et dans son contenu ».

Nous savons qu'à l'instar du parti socialiste, ils sont prêts à mener la campagne avec fougue et que leurs plans sont arrêtés depuis longtemps.

Cette situation tendue, à l'époque où la paix s'imposerait, nous paraît regrettable et pourtant n'avons-nous pas prévu tous ces embarras le jour où M. Oscar de Chastonay abandonna le Département des finances ?

Il peut mesurer, une fois de plus, les conséquences de son acte :

Il a manifestement compromis le sort de son parti qui traverse une crise.

On sait fort bien, en effet, que ce ne sont pas seulement MM. Wilhelm Ebener et Maurice Kämpfen qui vont s'affronter, mais que derrière eux, dans le Haut-Valais, comme dans le Valais romand des frères ennemis préparent leurs batteries et que le combat se déroulera sur un plan plus vaste.

Dans ces conditions, dix jours avant l'élection, on ne saurait tenter aucun pronostic, car trop de facteurs avoués ou secrets pourraient déjouer les calculs les plus raisonnables.

C'est de nouveau la bouteille à encre et, puisqu'il s'agit du parti conservateur, à encre noire!

Les résultats du vote, en tout cas, seront intéressants, car ils permettront d'ausculter un parti conservateur que nous nous garderons de juger sur la mine.

Dès à présent, en dépit des chaleurs qui retiendront chez eux des électeurs indifférents, il faut prévoir une cabale à la fois habile et violente.

Les conservateurs cent pour cent, ceux pour lesquels un appel est un ordre impérieux devront vraiment se multiplier s'ils ne veulent pas que l'addition de leurs voix révèle des divisions profondes...

En spectateur impartial qui connaît le dessous des cartes, nous tiendrons nos lecteurs au courant des péripéties de la joute.

Elle a déjà commencé.

A. M.

### Bourse des fruits de Saxon.

Le Service fédéral du contrôle des prix a fixé pour l'Arrondissement fiduciaire de Saxon les prix maxima et les prix de base indicatifs suivants, valables jusqu'au 19 juillet au soir :

	Prix : Prod.	Expéd.	Détail
Carottes nouvelles	le kg. fr.		1.—
Choux blancs			0.60
Choux-fleurs I			1.40
Choux-fleurs II			1.—
Haricots sans fils	0.90-1.—		1.30-1.50
Haricots moyens	0.80-0.90		1.20-1.40
Laitues pommées,	la pièce		0.20-0.30
Laitues romaines	le kg. 0.35		0.60
Pois sucrés	0.80	0.835	1.10-1.15
Pois gourmands	0.85	0.885	1.20-1.30
Pois téléphone	0.90	0.935	1.20-1.25
Pommes de terre nouvelles 1942			
100 kg.	32.—		le kg. 0.45

Office fiduciaire des légumes, Saxon.

LE GRAND VIN ROSE

## TRALEPUY

est en vente dans les meilleurs hôtels et restaurants de Suisse.

EXCLUSIVITÉ DE BLANK & C°, VEVEY

LA NEUCHATELOISE

fondée en 1869, vous assure favorablement  
Bris des glaces, Dégâts des eaux, Incendie, Vol  
Nombreux agents en Valais. Th. LONG Agent général BEX, tél. 50.20

# Chronique de Martigny

**Fête alpestre à Saxon.** — A la cabane du Ski-Club. — Allô, voilà les mayens de Saxon ! Ici Raymond !

— Oui, c'est Marc. Salut, ça va par là-haut ?  
 — Ça va, et là-bas ?  
 — Ici, on ne cause que de cette fête alpestre que vous organisez après-demain. Tu sais, cette fois, je n'hésite pas comme l'année dernière, car vraiment je me suis rendu compte que l'on passait à cette cabane des heures agréables.  
 — Et cette année plus encore que précédemment ; malgré les restrictions tu pourras dîner à la cabane, à condition que tu aies tes deux coupons de repas, naturellement, tu dégusteras ce vin qui a séjourné tout l'hiver là-haut et surtout je te promets que cette fois-ci je veux me venger de l'échec de l'année passée au tir au flobert. Dis donc, tu seras bien aimable de m'apporter dix billets de tombola ; il paraît que la grande pendule et les skis ne sont pas encore sortis, comme l'année dernière, il est à prévoir qu'il n'y aura plus de billets le jour de la fête, plus encore puisque tous les lots ont été achetés cette fois-ci chez les commerçants de la localité.  
 — Entendu, je t'apporterai des billets ; j'arriverai à la cabane pour la messe, c'est-à-dire à 9 h. 30. Salut, Raymond !  
 — Salut, Marc, et à dimanche.

## Les séances de la Commission des pleins pouvoirs

La Commission des pleins pouvoirs du Conseil national s'est réunie le 12 juillet à Kandersteg sous la présidence du conseiller national Huber (St-Gall) pour une série de séances, en corrélation avec diverses inspections.

La Commission entendit tout d'abord M. Fehlmann, chef du bureau des mines de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail, exposer de manière approfondie l'histoire des mines suisses et l'état actuel de l'exploitation des gisements de minerais. L'orateur compléta ces déclarations en ce qui concerne les mines de *Ferden* (Lötschental) et de *Chandoline* (près de Sion) ainsi que le gisement de *Mont-Chemin* (près de Martigny) qui furent visités par la commission. En vue du prochain examen du rapport du Conseil fédéral sur les mesures générales pour le développement de la production agricole dans le pays, la Commission prit connaissance à Martigny, d'exposés du conseiller aux Etats Wahlen sur l'exécution de la prochaine étape d'extension des cultures, et de l'ingénieur agronome Struby, chef du bureau fédéral des améliorations, sur les projets actuels et futurs d'améliorations. Elle consacra une matinée à la visite des vastes travaux d'amélioration et de cultures de la Coopérative suisse de cultures maraîchères, à *Collombey-Ilarsaz*, ainsi qu'aux terrains d'amélioration de *Uouvry*, au sujet desquels avaient déjà eu lieu trois conférences accompagnées de projections lumineuses.

Au cours d'une séance tenue à Sion, la Commission s'occupa en présence du conseiller fédéral de Steiger et du Procureur de la Confédération Stämpfli du projet que lui soumit à titre consultatif le Conseil fédéral sur un arrêté des pleins pouvoirs relatif aux dispositions pénales et de procédure pour la protection de la défense nationale et de la sécurité de la Confédération. Elle fit sienne l'idée fondamentale de cet arrêté mais demanda au Conseil fédéral d'examiner encore une série de propositions relatives au texte et de précisions rédactionnelles. Une autre affaire, de caractère interne, concernait l'obligation de témoignage des membres de la Commission devant le tribunal au sujet d'événements au sein de la Commission. Sur la base d'un exposé du Département fédéral de justice et police, il fut constaté à l'unanimité que dans les cas où un objet en délibération à la Commission des pleins pouvoirs était qualifié de confidentiel, les membres n'avaient pas seulement le droit, mais même le devoir de refuser un témoignage en justice.

La Commission aborda enfin les questions de l'augmentation du prix du pain et du rationnement de la viande. La Commission n'est pas restée dans l'ignorance du fait que notamment ces deux affaires ont été vivement discutées dans l'opinion publique et qu'elles ont suscité une certaine inquiétude. Elle considère comme d'une nécessité urgente de soumettre le plus tôt possible à un examen approfondi les questions du ravitaillement en denrées alimentaires, du rationnement et en particulier du problème des prix et des salaires. Elle se réunira à cet effet à la mi-août afin de faire connaître son préavis sur la base d'exposés et de préparer, le cas échéant, une discussion en vue de la session de septembre du Conseil national.

## Nouvelles de Sierre

**La fête de natation à Sierre.**

C'est donc dimanche 19 juillet que Sierre-Gérond-Plage organisera avec le concours de la Section de natation de l'AIAG sa fête annuelle de natation. Animée par des courses de vitesse et d'endurance et par un match de water-polo opposant les deux équipes Sion I - Sierre I, cette manifestation sera des plus vivantes. De plus, la musique de l'AIAG agrémera la fête par les plus beaux morceaux de son répertoire. Toutes les personnes désirant participer aux courses peuvent s'inscrire gratuitement auprès des librairies Amacker, Tabin et Weissert, à Sierre, ainsi que chez les portiers de l'AIAG. De nombreux et beaux prix récompenseront les vainqueurs.

Soyez donc nombreux dimanche prochain 19 juillet, dès 14 h., à Sierre-Gérond-Plage, afin d'encourager et d'applaudir nos nageurs, auxquels nous souhaitons bonne chance.

N.-B. — Voir affiche et programme. (En cas de mauvais temps renvoyé au 26 juillet.)

## Pendant les chaleurs

Une cure fortifiante s'impose en été à tous ceux que les chaleurs abattent et dépriment. Qu'ils achètent simplement chez leur pharmacien un flacon de Quintonine et qu'ils en versent le contenu dans un litre de vin. Ils obtiendront ainsi, instantanément un litre entier de vin fortifiant actif et de goût agréable. La Quintonine stimule l'appétit et fortifie l'organisme. Seulement 1 fr. 95 le flacon. Toutes pharmacies.

## Vente des insignes du 1er août.

Comme chaque année il sera vendu dans toute la Suisse des insignes à l'occasion du 1er août. Aussi les personnes des deux sexes qui voudront bien se dévouer pour cette vente sont-elles d'ores et déjà priées de bien vouloir s'inscrire chez M. Joseph Kluser, à Martigny-Ville, vu que le nombre des vendeurs et vendeuses sera limité. Nous avons pu voir que l'insigne 1942 est de toute beauté et nous ne doutons pas que sa vente remportera un succès d'autant plus mérité que nous aurons là un beau témoignage de l'esprit de patriotisme et de sacrifice qui anime chaque Valaisan.

## Société Suisse des Commerçants (Association des employés de bureau).

La section de Martigny a tenu son assemblée annuelle le 11 juillet au café des Alpes, à Martigny-Ville.

M. Marcel Moulin relève, dans son rapport présidentiel, l'excellent esprit qui règne au sein de la société, ainsi que le développement réjouissant de la section. Actuellement, cette dernière compte 50 membres actifs. Le cercle d'étude créé au cours de l'exercice écoulé et animé avec dévouement par M. Gaillard a obtenu un grand succès. Cette heureuse initiative sera poursuivie l'hiver prochain. M. Rosset présente, ensuite, un rapport détaillé sur les cours commerciaux donnés sous les auspices de la société. Ces cours ont été fréquentés avec assiduité par de nombreux élèves. Les 4 candidats aux examens de fin d'apprentissage ont subi ces épreuves avec plein succès. Les comptes et le rapport des vérificateurs sont approuvés sans objection. M. Vögeli, qui fête ses 20 ans d'activité comme caissier, est justement acclamé.

Une discussion sur la situation actuelle de l'employé donne l'occasion à plusieurs membres de faire des remarques très intéressantes, tandis que le comité adresse à l'assemblée une recommandation en faveur du projet de transformation des caisses de compensation en caisse d'assurance-vieillesse, projet qui sera soumis prochainement à la votation fédérale.

Le président Moulin clôt l'assemblée en exprimant ses remerciements à l'Etat du Valais, à la commune de Martigny-Ville et aux membres passifs pour leur précieux concours financier et moral.

Voici la composition du comité pour 1942/43 :

Président : M. Marcel Moulin ; vice-président : M. Marc Moret ; secrétaires : MM. Henri Moser et Roger Gaillard ; caissier : Jean Vögeli.

Commission des cours : Président : M. François Rosset ; caissier-secrétaire : M. Jean Vögeli ; membres : MM. Yérgen Paul, Doraz Arthur, Cretton Michel.

## Club alpin

La course de juillet dans la région Orny-Portalet-Trient aura lieu dimanche 19 juillet. Réunion vendredi 17, à 20 h. 30, chez Kluser. Renseignements chez le chef de course. Tél. 6 10 52.

## Pharmacie de service

Dimanche 19 juillet : Pharmacie Closuit.

## Répétition des « Jeunes » de l'Harmonie

Nous invitons tous les « Jeunes » de la Société, ainsi que ceux qui se sentent encore... jeunes, à assister à la répétition de ce soir *vendredi 17 juillet*, à 20 h. 30, au local habituel. Nous serions heureux de voir dans nos rangs le plus de monde possible. Très prochainement, sortie à Champex.

Musiciens de l'Harmonie, venez nombreux grossir la phalange de nos braves « cadets ». A ce soir !

## Succès

Mlle Marie-Noëlle Tisières, fille de M. Joseph Tisières, banquier, a réussi brillamment sa maturité classique au Lycée cantonal de Sainte-Croix, à Fribourg.

## Nouvelles de l'étranger

© **La mort du président Ortiz.** — M. Roberto Ortiz, qui vient de mourir à Buenos-Ayres, était né en cette ville en 1886. Il fit ses études à la faculté de droit et entra dans la vie politique en 1918 par son élection au conseil municipal de la capitale. Député radical en 1920, réélu en 1924, il fut successivement ministre des travaux publics et des finances. Il fut élu à la magistrature suprême en 1937 pour une durée de six ans. Son état de santé l'amena à déléguer ses pouvoirs au vice-président Castillo en juin 1940, puis à résigner définitivement ses fonctions au mois de juin dernier.

© **La guerre en Chine.** — Selon un communiqué chinois, les troupes japonaises ont pénétré dans la ville de Ouentchou, port dans le Tchekiang oriental. Les forces chinoises continuent le combat aux abords de la ville. Entre temps, une unité ennemie, poussant de Tsingting — à l'ouest de Ouentchou — vers le sud, a été arrêtée à Tschien.

© **La danse des milliards.** — Pendant les deux ans d'efforts de guerre se terminant le 30 juin, les dépenses des Etats-Unis pour des buts militaires atteignent la somme de 34 milliards 765 millions de dollars. Cette somme comprend les dépenses de la trésorerie et de la « Société de reconstruction financière » dont 15,650,000,000 de dollars furent consacrés à l'armée, 110,211,000,000 de dollars à la marine et 4,098,000,000 de dollars à l'administration de la loi « Prêt et bail ».

© **Une armée russe de réserve ?** — L'expert militaire du *Washington Post* se demande pourquoi les Russes sont inférieurs en nombre et écrit :

« L'un des grands mystères de la présente campagne sur le front de l'Est est pourquoi, dans pratiquement chaque bataille des deux derniers mois les Russes se sont plaints d'être surpassés », et l'auteur d'écrire en citant un article de la *Pravda*, disant que la Russie garde une grande armée en réserve prête à frapper en corrélation avec l'ouverture du second front. « Nous pouvons seulement espérer qu'il en est ainsi. Si Timochenko possède la puissance de choc adéquate dans la région au nord de Voronej, il semblerait que ce serait le moment de commencer l'assaut du flanc gauche exposé de von Bock ».

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer divers articles dont un compte rendu sur l'assemblée de la Section du Valais de l'Association des Suisses rentrés de l'étranger.

## † M. Alfred Girard.

C'est avec peine que nous apprenons ce matin la nouvelle du décès de M. Alfred Girard, l'ancien propriétaire bien connu des magasins « Au National » sur la Place centrale.

M. Girard s'en va à l'âge de 66 ans, après une douloureuse maladie chrétiennement supportée.

A l'épouse du disparu, ses fils et fille et à tous les proches en deuil va l'assurance de notre cordiale sympathie dans leur pénible épreuve.

## Martigny-Bourg. — Promenade de l'« Edelweiss »

Les Jeunes de la Fanfare municipale *Edelweiss*, de Martigny-Bourg, organisent une promenade à Salvan le dimanche 19 juillet. Voici le programme :

- 8 h. 15 Départ de la Fanfare. Rassemblement Place St-Michel.
- 9 h. 35 Départ pour Salvan par le Martigny-Château.
- 11 h. Concert apéritif sur la Place de Salvan.
  - 1. Salut au 85<sup>me</sup>, défilé Two-Step polka F. Petit
  - 2. Mathilde, valse D. Bauwens
  - 3. Marche militaire No 2 \*\*\*
  - 4. Sous les chênes, valse E. Dégerine
  - 5. Concordia, marche A. Ney
  - Entr'acte
  - 6. Joyeux monôme, polka-marche F. Popy
  - 7. Brise jurassienne, valse E. Dégerine
  - 8. La Valaisanne, marche des bataillons valaisans Ch. Haenni
  - 9. Margot, schottisch \*\*\*
  - 10. Sac au dos ! pas redoublé Cl. Augé
- 12 h. Dîner à l'hôtel.
- 14 h. Promenade aux Marécottes. Concert.
- 16 h. 30 Retour à Salvan.
- 18 h. 18 Départ de Salvan.
- 18 h. 58 Arrivée à Martigny.

Les personnes qui voudraient accompagner la Fanfare peuvent s'inscrire jusqu'à samedi à 14 h. auprès de M. J.-Ch. Paccolat. Prix du dîner et du train : 6 francs.

## Le « Souvenir Français » à Martigny.

Nous avons annoncé dans notre dernier No que le « Souvenir Français » associé avec les combattants et les Suisses rentrés de France organise une cérémonie aux monuments aux morts au Cimetière de Martigny dimanche le 19 crt. au lieu du 14.

Cette cérémonie débutera par un office divin à l'église paroissiale à 9 h. 30.

A 11 h. 15, les participants se rendront individuellement au cimetière où des allocutions seront prononcées.

Ajoutons que la cérémonie sera rehaussée d'une délégation de personnalités chamoniardes composée de MM. Philippe Payot, Simon Girard, Tairraz et René Landot, rédacteur au *Petit Dauphinois*.

De retour du cimetière, un apéritif sera servi dans le jardin de l'Hôtel Kluser.

Les personnes désirant participer à cet apéritif sont priées de s'inscrire de suite à la Brasserie Kluser.

## Dans nos cinémas

Le nouveau programme du Corso a attiré en ce début de semaine un nombreux public. *La femme et le monstre* et *L'homme marqué* constituent un programme de choix qui méritent le déplacement.

Ce soir vendredi : Relâche au Corso. Les dernières séances auront lieu samedi et dimanche.

A l'Etoile, à partir de ce soir vendredi, reprise de *L'incendie de Chicago*, avec Tyrone Power, Alice Faye, Don Ameche.

Le train de nuit circulant cette semaine, dimanche soir, il est recommandé au public de Martigny d'assister de préférence aux séances de semaine pour avoir de meilleures places. Location : tél. 6 14 10.

## Les pertes allemandes en Russie

Un communiqué spécial du haut commandement soviétique annonce que du 15 mai au 15 juillet, les troupes allemandes ont perdu au total 900,000 hommes tués, blessés et prisonniers. Le nombre des tués s'élève à 350,000. Au cours de la même période, les Allemands ont perdu 2000 canons, 2900 chars et 3000 avions. De son côté, l'armée rouge a perdu 400,000 hommes, 1950 canons, 940 chars et 1354 avions.

Le communiqué conteste les chiffres des pertes russes annoncées par Berlin. Ces chiffres sont vraisemblables. S'ils étaient exacts, la résistance de l'armée russe serait totalement brisée.

## N'oubliez pas que chacune de nos annonces peut vous rendre service

Le Comité de la Société d'Agriculture de Martigny a le grand regret de faire part à ses membres du décès de

## Monsieur Alfred GIRARD

L'ensevelissement auquel les membres de la Société sont priés d'assister aura lieu le dimanche 19 crt., à 11 h. 30.

## Le Chœur d'Hommes de Martigny a le grand regret de faire part à ses membres du décès de

## Monsieur Alfred GIRARD

père de leur collègue Gaston Girard. Ils sont priés d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu dimanche 19 crt., à 11 h. 30.

## AVIS AU PUBLIC

de Charrat — Fully — Saxon — Riddes — Chamossion, etc.

## DIMANCHE SOIR 19 juillet

et tous les 15 jours : **Train de Nuit** SION-MARTIGNY et retour. Départ Martigny 23 h. 1/2.

A cette occasion LES CINÉMAS DE MARTIGNY présentent des programmes de gde valeur

Madame Rosa GIRARD et ses enfants Marcel, Gaston et Yvette ; Monsieur et Madame Marc GIRARD et famille, à Sion et Genève ; Monsieur et Madame Florentin GIRARD et famille, à Martigny-Ville ; Monsieur et Madame Léonce GIRARD et famille, à Martigny-Bourg ; Monsieur et Madame Charles GIRARD et famille, à Martigny-Ville ; Monsieur et Madame Alphonse GIRARD et famille, à Martigny-Ville ; Monsieur Jean-Pierre MORET et famille, à Martigny-Croix ; Madame Veuve Ernest GIRARD et famille, à Martigny-Bourg ; Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Alfred GIRARD

leur très cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection, après une douloureuse maladie, à l'âge de 66 ans, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, dimanche le 19 juillet, à 11 h. 30.

Les *Contemporains de la Classe 1913* ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Alfred GIRARD

le cher père de leur Collègue Gaston. L'ensevelissement aura lieu dimanche 19 crt., à 11 heures 30.

## IN MEMORIAM

## Hélène GUYENET

née MOTTIER

15. 7. 1941 15. 7. 1942

LAUSANNE SAXON

**Couronnes** mortuaires en **FLEURS naturelles** fleuriste, PLACE DU MIDI, Martigny, tél. 6.13.17

## TROP CORSÉ ? ?

Trop corsé un « DIABLERETS » ? Cela dépend des goûts ! Alors prenez-le en mélange : demandez un « DIABLERETS »-VERMOUTH. Si vous avez soit un « DIABLERETS »-CASSIS ou orangeade, curaçao, c'est délicieux.

**BAZAR PHILIBERT MARTIGNY**  
**GRAND CHOIX DE BAS**  
 Dépôt de remailage.

## Saxon Cabane de la Luy

DIMANCHE 19 JUILLET

# Fête Alpestre

Pour l'organisation de notre assurance populaire en Valais, nous cherchons

## Inspecteur principal

Situation intéressante pour assureur professionnel qualifié, énergique, et ayant de l'initiative.

Offres manuscrites avec curriculum vitae et photographie sont à adresser à la Direction de **PATRIA**, Société Mutuelle Suisse d'Assurances sur la Vie, Bâle, Steinenberg 1. *Discretion absolue*

## Sans coupons

Superbes chemises polo pour messieurs, en soie, Nos 37 à 42, pour 7 fr. 50, pour enfants, Nos 28 à 32, à 5 fr.

Belles cravates en soie infroissable, à 2 fr. 50. Rembours.

## Magasin Pannatier à Vernayaz

## A VENDRE un bon

## jardin arborisé

S'adresser sous chiffres 690 à Publicitas, Martigny.

## Appartement

3 pièces ainsi qu'un petit local pouvant servir de dépôt ou magasin est cherché de suite à louer à Martigny-Ville ou Brg. S'adr. au bureau du journal.

## Grossesses

Ceintures spéciales en réclame dep. Fr. 14.— Bas à varices avec ou sans caoutchouc. Bas prix. Envois à choix. — **Rt. Micell**, spécialiste, 3, Mercerie, Lausanne.



**TIR** Concours fédéral de sections en campagne 300 m. des 30-31 mai 1942 Valais romand.

Ce concours a lieu sur les places de tir de Monthey, St-Maurice, Sembrancher, Sion, Lens et Sierre. 42 sections y ont pris part avec un effectif de 1097 tireurs. 89 d'entre eux ont obtenu la distinction fédérale pour 72 points et plus 196 la mention fédérale et 88 la mention cantonale.

**Palmarès officiel.**

1re Catégorie	Partic.	Moyenne
Vouvry, Les Amis	18	69.548
St-Maurice, Carabiniers	22	69.138
Vernayaz, L'Aiglon	22	67.706
Martigny, Société de Tir	33	67.665
Sion, La Cible	73	64.564

  

2me Catégorie :		
Sierre, Le Stand	55	70.664
Monthey, Les Carabiniers	81	68.921
Chamoson, Nouvelle Cible	25	68.306
Bouveret, Les Carabiniers	14	68.453
Lens, Société de tir militaire	36	67.730
Montana-Vermala-Crans, Armes réunies	23	67.588
Montana, Société de tir militaire	25	65.650
Ardon, Amis Tireurs	17	65.131
S-Gingolph, Echo du Grammont	16	62.303
Sion, Sous-Officiers	18	58.073

  

3me Catégorie :		
Bagnes, Le Pleureur	34	69.490
Sembrancher, La Cible	21	68.646
Chippis, La Liberté	26	68.626
Bramois, Tireurs de la Borgne	31	68.186
Illiez, Les Carabiniers	21	68.130
Salvan, La Cible	25	67.834
Ayen, Société de tir militaire	13	67.716
St-Maurice, Noble Jeu de Cible	27	66.738
Randogne, Société de tir militaire	16	66.530
Champéry, Société de tir militaire	13	66.312
St-Léonard, La Villageoise	25	66.146
Saxon, La Patrie	24	66.110
Orsières, L'Eclair	22	65.662
Leytron, L'Espérance	25	65.662
Sierre, Le Stand B	90	65.333
Vionnaz, L'Avenir	29	65.178
Muraz-Sierre, Société de tir militaire	21	64.126
Chalais, La Réchy	21	63.020
Chalais, La Cible	17	62.354
Pratz-de-Fort, Saleinaz	20	61.880
Grône, Société de tir militaire	15	59.142
Ecône, Société de tir militaire	17	55.350
Evionnaz, Guillaume Tell	19	54.048
Charraz, Amis Tireurs	10	53.500
Chippis, Société de tir militaire	16	49.778

  

4me Catégorie :		
Haute-Nendaz, Le Chamois	8	61.405

Nax, Edelweis 13 53.391  
 Le palmarès du concours à 50 m. sera publié ultérieurement.

**Résultats couronnés :**  
 Emery Georges et Lamont Gérard, Lens, 85 points.  
 Lamont François, Lens, Luder Louis, Sembrancher, Rausis Marcel Orsières, 81 points.  
 Bussien René, Bouveret et Yersin Alfred Monthey, 80.  
 Andrey Robert, Vernayaz, et Vuadens Hyacinthe, Vouvry, 79 points.  
 Charles Henri, Martigny, Pont Armin, Sierre, Du-faux Louis, Monthey, Avanthey Alfred, Champéry, 78 points.  
 Germanier Fernand, Martigny, Uldry Louis, Vernayaz, Riand Albert, Ayent, Berclaz Camille, Randogne, 77 points.  
 Fiorina Joseph, Sion, Métayer Jean, Vouvry, Was-senhofer Charles, Sierre, Lamont Henri, Lens, Per-raudin He. mann, Bagnes, Grenon Emile, Champéry, Rey-Mermet Antoine, Illiez, 76 points.  
 Gaillet René, St-Léonard, Seltz Charles, Bagnes, Bagnoud Joseph, Lens, Brutsch Jean, Montana, Fo-re-ay Joseph, S-Gingolph, Dubuis Florentin, Bra-mois, Travelletti Jérémie, Ayent, Davoli François, Pratz-de-Fort, Wittwer Jean, Charraz, 75 points.  
 Mariéthod François, Nendaz, Girard Denis, Mar-tigny, Addy René, Martigny, Apothéoz Edouard, Dal'ly, Pellanda Raoul, Sierre, Rieben Charles, Sier-

re, Delaloye Pierre, Monthey, Mettan Louis, Mon-they, Michellod Rémy, Chamoson, Baruchet Jean, Bouveret, Dé. astel Mce, Bouveret, Bonv. n Victor, Man ana, Delasoie Jean, Sembrancher, Philippoz Jo-seph, Ley ron, Perruchoud Jean, Chalais, 74 points  
 Gross Eugène, Sion, Bétrisey Julien, St-Léonard, Gaechter Lo. i, Martigny, Lavanchy Emile, Martigny, Strag o ti Marcel, Martigny, Revaz Marius, Vernavaz, Gallay Paul, S-Maurice, Roussy Emile, Sierre, Mar-clay Adrien, Monthey, Duvernay François, Lens, De-laloye Ignace, Ardon, Fellay René, Bagnes, Marc' Théophile, Bagnes, Derivat Victor, Salvan, Grenon Armand, Champéry, Barmaz Dam' en, St-Léonard, Weissbrot Albert, Saxon, Caillet-Bois Michel, Illiez, 73 points.  
 Carrard André, Charraz, Siggen François, Chalais, Launaz Fredy, Vionnaz, Fracheboud Ignace, Vionnaz, Baudin Sylva. n, Leytron, Sidler Alphonse, Sion, Cop-pex Théodule, St-Maurice, Leutwyler Robert, Vou-vry, Po' Alfred, Vouvry, Géraud Franz, Sierre, Schri-ber Ga. pard, Sierre, de Vantéry Georges, Monthey, Burkhardt Hans, Monthey, Evéquo. z Paul, Chamoson, Michellod Ami, Chamoson, Pont Georges, Chamoson, Seydoux William, Bouveret, Felli Pierre, Montana, Tschopp Edouard, Montana, Bonvin Damien, Chip-pis, Zischinger Denis, Chippis, Coutaz Joseph, St-Maurice, Gex-Fabry Robert, Illiez, 72 points.  
 Le Chef du concours de sections :  
 Plt. Ls ULDRY.

**Avant de partir en vacances**  
 déposer ses valeurs, ses papiers de famille ou ses objets précieux dans un compartiment de coffre-fort est une mesure de sécurité élémentaire.  
 Nous tenons à la disposition du public des compartiments de coffres-forts dans notre

**CHAMBRE FORTE**  
 spécialement aménagée pour résister à l'effraction ou au feu.

**BANQUE DE MARTIGNY CLOSUIT & C<sup>IE</sup> S. A.**  
 MAISON FONDÉE EN 1871

REPRÉSENTANTS : CHARRAT :  
 Mme Trollet-Théaz M. Adolphe Chappot  
 SALVAN : RIDDES :  
 MM. Jules Bochatay & Fils M. Alphonse Reuse

La banque effectue tous genres de prêts aux meilleures conditions

**Transports**  
 Entreprise de transports bien organisée se chargerait de tous genres de transports aux meilleures conditions.  
 S'adresser par écrit sous chiffre P 4625 S Publicitas, Martigny.

**Occasions**  
 1 jolie chambre à coucher avec lit de milieu, coiffeuse, lavabo et table de nuit, prix fr. 650.—, 1 salle à manger, 2 salons, 1 canapé et 4 fauteuils, fr. 250.— le salon; armoires neuves 2 portes fr. 130.— occas. fr. 90.—, commodes fr. 55.— et fr. 75.—, lavabos marbre fr. 85.—, avec glace fr. 120.—, 1 divan coffre fr. 130.—, bureaux secrétaires, bibliothèques, un grand choix de beaux lits avec literie neuve, armoires à glace, tables diverses, etc.

**D. PAPILOU, VÉTROZ**  
 Tél. 4.12.28

**Favorisez le commerce local**

SERVICE FRANCO DOMICILE

**Le Service franco domicile**  
 par chemin de fer vous permet de recevoir directement chez vous n'importe quel envoi. Il enlève aussi à votre domicile toute marchandise que vous désirez expédier. Renseignez-vous à la gare ou au service des marchandises le plus proche.  
 A partir du 1<sup>er</sup> juillet, nouveau tarif EFD. Prix 1 fr. 50.

RAPIDITÉ - SURETÉ

**Banque Populaire de Martigny**  
 Tél. 6.12.75 Cpte de ch. post. Il o 1000  
 CAPITAL ET RÉSERVES : FR 1.060.000.—

**TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE**  
 PRÊTS SOUS TOUTES FORMES  
 DÉPÔTS : A VUE, A TERME, EN CARNET D'ÉPARGNE AVEC GARANTIE SPÉCIALE

Nos comptes sont contrôlés par les Services Fiduciaires de l'Union Suisse des Banques Régionales, Caisses d'Épargne et de Prêts

**ABONNEZ-VOUS AU CONFÉDÉRÉ**

**A vendre Kiosque**  
 3.50x2 m., vitré, couvert tuiles, chauffable. Prix intéressant. Convient pour week-end, primeurs ou tabacs.  
 Ecrire à H. Francey, Kiosque de Malley, Lausanne.

**On demande Mineurs, boiseurs, manœuvres**  
 pour entrée immédiate Mines de Fer du Valais.  
 S'adresser : Mines du Mont-Chemin à Chemin sur Martigny, tél. 6.14.54, Martigny.

**Cinéma Saxon REX** Vendredi 17, Samedi 18 — Dimanche 19 juillet  
 TOUTE LA VIE TRAGIQUE DU BAGNARD

**Chéri-Bibi**  
 LES ÉVADÉS DE LA GUYANE d'après l'œuvre de Gaston Leroux  
 avec : Pierre FRESNAY, Jean-Pierre Aumont, Delfo, Almos, etc.

**CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS**  
 SOCIÉTÉ MUTUELLE SION

Toutes opérations de banque aux conditions les plus favorables

REPRÉSENTANTS DANS LES PRINCIPALES LOCALITÉS DU CANTON

Soutenez et favorisez les maisons qui insèrent leurs annonces dans votre journal, LE CONFÉDÉRÉ.

**Acheter, c'est collaborer à la défense économique du pays.**

Feuilleton du «Confédéré», No 23

**Le Secret de Mary Morgan**  
 ROMAN DE MARCEL DE CARLINI

« Voulez-vous être mon cavalier, au bal de la Croix-Rouge ? On m'a dit que vous seriez à Marrakech ce jour-là. Sauf contre-ordre de votre part, je passerai vous prendre à l'Agence avec ma voiture. »  
 « Et, soit dit sans vouloir vous faire de reproches, vous n'êtes guère prodigue de nouvelles. Vous devenez un vrai blébard. Redevenez-vous, pour une soirée, le galant passager du Yorkshire ? »  
 « Mille choses aimables. M. M. »

XVI

Quand ils firent leur entrée dans la salle de l'Hôtel Mamounia, Miss Morgan retint un instant Vallier sur le haut de l'escalier monumental qui la dominait. Le spectacle était d'une magnificence à la fois simple et variée. Simple par la sobriété du décor de mosaïques et de palmes. Variée par la multiplicité des uniformes aux couleurs chaudes où le bleu et le rouge des troupes coloniales dominaient. Sur la piste, un ballet Empire évoluait et le tournoiement lent et calculé des crinolines, la grâce et la beauté des danseuses toutes femmes d'officiers, la crânerie élégante et discrète de leurs partenaires en uniformes déshabillés formaient un tableau d'un coloris et d'un charme délicats. Quand le quadrille prit fin, ils descendirent lentement l'escalier. Tous les regards étaient fixés sur eux. Ils traversaient l'immense salle en diagonale pour aller saluer la générale, qui présidait le bal.

Avec une secrète satisfaction, Vallier notait dans les yeux des hommes l'admiration et l'envie. Miss Morgan était vêtue d'une robe de taffetas noir, une des premières robes du soir tombant jusqu'aux pieds. Elle ne portait pas un bijou, et la mèche rebelle de ses cheveux coupés courts, barrait un front brun et ombrant un peu le regard de ses yeux gris. Svelte, mais robuste, avec un corps de Diane (une Diane en

moins musclé), elle formait avec Vallier un couple magnifique. La générale les toisa de son regard de myope, au travers d'un face à main et sembla regarder Vallier avec une sympathie qu'il ne remarqua que plus tard. Pour Miss Morgan, elle eut quelques mots d'une amabilité teintée d'admiration. Vallier remarqua avec une surprise qu'il faillit trahir, qu'elle l'appela « Mademoiselle » Morgan. Et pendant que l'orchestre reprenait ses airs de danse, ils prirent place à la table réservée à Miss Morgan. L'Anglaise laissa errer son regard sur la salle où les couples tournoyaient dans une sorte de kaléidoscope de couleurs puis, fixant Vallier, elle lui dit, ironique et douce :  
 — Et vous vous entretenez aux Ait-ben-Addou, quand tant d'admiratrices, à Marrakech, vous feraient une vie de pacha moderne ?  
 — Moi ? Mais à part vous, je ne fréquente aucune femme à Marrakech, etc...  
 — C'est bien ce qu'elles vous reprochent, coupa Miss Morgan, toujours ironique et douce. Vous n'avez pas vu de quels yeux elles vous dévorait, cependant que nous passions au milieu d'elles. Le capitaine Robert, lui-même, le Don Juan de l'Etat-Major, en était oublié. Quant aux regards qu'elles me décochaient, à moi, la rivale supposée provisoire, c'est bien simple, s'ils avaient été des flèches, je serais morte.  
 Vallier sourit, un peu confus. Il n'avait rien remarqué de tout cela et c'était pourtant, réduit en quelques phrases imagées, l'effet qu'il avait produit sur l'assistance féminine. Et c'était d'autant plus remarquable que la plupart des jeunes officiers en grande tenue qui assistaient au bal étaient de beaux gars énergiques, au regard clair, à la voix assurée, au visage ouvert. De beaux gars, oui, et même chez certains, on pouvait déceler cette nuance à peine perceptible de la noblesse. Mais Vallier, lui aussi, était grand, bien découplé, sympathique. Et malgré le hand'cap de son smoking, il plaisait par on ne savait quel fluide qui émanait de son regard dur, chargé d'une sorte de nostalgie voilée d'ironie. Et son teint de blébard, qui jurait avec l'aisance et l'élégance de son attitude, le fait qu'il refusait toute invitation qu'on ne lui connaissait aucune aventure, tout cela contribuait à créer autour de sa personne une sorte de légende qui troublait plus d'un cœur féminin à Marrakech.  
 — Allons, reprit Miss Morgan, ne jouez pas les jouvenceaux timides. Vrai ? Pas une de ces beautés ne vous a tenté ?  
 Vallier avait repris son assurance. Il promena sur

l'assistance ses yeux bruns qu'éclairait un sourire ironique.  
 — Et vous ? Pas un de ces brillants officiers ? Elle fit mine de se fâcher :  
 — Vous répondez toujours à mes questions par d'autres questions. Ce n'est pas de jeu. Soyez brave. Répondez.  
 Il ramena ses yeux sur elle.  
 — Et vous ? Répondez-vous avec la même franchise ?  
 Elle hésita, l'espace de cinq secondes, puis, comme si déjà cette réponse l'engageait :  
 — Oui, dit-elle sans sourire.  
 — Eh bien ! reprit Vallier, je vous avoue que depuis mon arrivée, je vis comme un chartreux et que mon cœur est aussi muet que cette salle est vibrante. Elle avait repris son vague sourire. Elle se pencha un peu par-dessus la table qui les séparait afin de pouvoir parler à mi-voix. Et les dernières mesures d'une valse accompagnèrent ces quelques mots qu'elle murmura comme un poème :  
 — Demain, cette salle sera muette et votre cœur, peut-être aussi vibrant qu'elle ce soir.  
 A son tour, il hésita. Puis, souriant lui aussi, il répondit, sur le même ton, en demi-teinte :  
 — Quand je serai amoureux, je viendrai vous le dire. C'est juré, maintenant, à vous !  
 Elle semblait dépitée. Et l'on notait ce dépit dans sa voix quand elle répondit :  
 — Je vous rendrai la pareille, simplement. Maintenant, faites-moi danser, voulez-vous ?  
 — Après la danse, il la ramenait à sa place, mais elle dit :  
 — Conduisez-moi au buffet. Il est tenu, paraît-il, par la petite Claudine qui réussit de si talentueux cocktails.  
 Vallier tressaillit. Ce que Bardet lui avait confié de l'aventure qui avait assombri la vie de la petite barmaid, encore qu'assez sommaire, ne lui faisait rien augurer de bon de cette rencontre. Mais il ne pouvait décemment refuser ou hésiter. Il conduisit donc Miss Morgan au bar où les officiers qui l'assiégeaient s'écartèrent respectueusement devant elle. Il observait avec anxiété les deux femmes. Miss Morgan savait-elle ? Claudine pourrait-elle rester impossible ?  
 A la première question, il crut pouvoir répondre par la négative. L'air parfaitement naturel avec lequel l'Anglaise s'accouda sur la barre nickelée, le

regard bienveillant qu'elle promena, avec une sorte d'indifférence amusée, sur les drapeaux américains dont le bar était orné, puis sur la blondeur de Claudine, tout cela prouvait qu'elle ignorait tout du drame qui avait bouleversé la vie de la petite barmaid. Mais l'autre danger, — l'attitude de Claudine — Vallier vit tout de suite qu'il couvait, à la manière brusque avec laquelle la barmaid, à la vue de son ennemie, se tourna vers les officiers, semblant l'ignorer. Ses traits chiffonnés s'étaient durcis et une barre semblait rider son front que des mèches blondes auréolaient. Vallier voulut emmener Miss Morgan, prétextant l'affluence. Mais l'Anglaise, très en verve, alluma une cigarette et dit :  
 — Nous avons le temps. Et puis, c'est votre rôle de cavalier, de me faire servir... je veux un whisky, moi. Ce champagne demi sec m'a donné soif. Allons, faites votre devoir, mauvais chevalier servant.  
 Vallier, inquiet, présentant un drame, appela Claudine. Elle s'approcha, les sourcils froncés, pâle, muette. Il dit doucement :  
 — Deux whiskys, je vous prie.  
 Alors, se penchant à demi, sans regarder l'Anglaise, la petite barmaid murmura, de façon à n'être entendue que d'eux seuls :  
 — A vous, oui, je veux bien servir un whisky. Mais à Madame, non.  
 Miss Morgan s'était raidie. Elle dit, cependant d'une voix posée, presque flegmatique :  
 — Pourquoi ?  
 — Parce que, répliqua Claudine en détachant les mots, parce que la place de Madame n'est pas ici, mais de l'autre côté de l'Atlas, avec l'espion son complice.  
 Vallier fixa Miss Morgan. Son visage était devenu d'une pâleur de cire. Elle ouvrit la bouche, comme pour dire quelque chose mais, semblant se reprendre, haussa les épaules et sourit tristement. Elle fixa la petite barmaid qui n'avait pas fait un geste, et soutint ce regard avec, cependant, un léger tremblement des lèvres, puis elle lui dit doucement :  
 — Je vous pardonne, vous ne savez pas, vous, et vous avez souffert. Quand vous saurez, vous regretterez, comme tant d'autres...  
 Et à Vallier :  
 — Rentrons, voulez-vous ? Cette soirée qui s'an-nonçait si bien, tourne mal.

(à suivre)